

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2013

Sous la présidence de M. Alain HURSTEL, Maire

Présents : MM. Charles DOTT, J-Michel HATT, Jean-Jacques HORNECKER, Patrick LENTZ, Mmes Djemila ARMBRUSTER, Marie-Claire BURGER, Martine BUREL.

Absents : M. J-Paul UHL – M. Jean-Georges MEHL
J-Paul UHL

1 Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mars 2013

Le procès-verbal de la séance du 28 mars dernier est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

2. Avis sur un projet d'extension du nombre d'élus intercommunaux dans le nouveau cadre réglementaire

M. le Maire informe l'assemblée que la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, complétée par la loi relative à la représentation communale dans les communautés de communes et d'agglomération du 31 décembre 2012, a modifié les dispositions relatives à la composition des assemblées délibérantes des communautés de communes.

Ainsi à compter du renouvellement général des conseils municipaux, le nombre et la répartition des délégués des communes au sein de l'organe délibérant des communautés de communes et d'agglomération sont établis

- soit par accord des deux tiers au moins des conseillers municipaux des communes intéressées représentant la moitié de la population totale de celles-ci
- soit à défaut d'accord selon une répartition proportionnelle à la plus forte moyenne

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de fixer à 48 le nombre de sièges de conseillers communautaires de la Communauté de communes du Pays de la Zorn et de fixer leur répartition entre les communes membres comme suit (tableau).

Ceci permet une meilleure représentation des communes de plus de 500 habitants. Dorénavant Hohfrankenheim ne sera plus représenté que par un seul conseiller.

3. Point sur les projets d'investissement du SICTEU

M. le Maire informe le conseil que le SICTEU a organisé une réunion d'information début juin pour les élus des communes concernées par des investissements importants.. Pour Hohfrankenheim les investissements prévus sont estimés à 282 500 euros H.T. (66 000 pour les eaux usées – 216 500 pour les bassins versants). Les travaux ne pourront plus se faire comme par le passé par tranches mais le plan doit être établi dans sa globalité. Ils ne pourront débuter que lorsque tous les dossiers seront bouclés en octobre 2013 pour adoption définitive par le Sictou en décembre prochain ; de ce fait le début du chantier à Hohfrankenheim ne se fera probablement qu'à la fin du 1^{er} trimestre 2014

4. Point sur l'avant-projet ANTHEA concernant le dispositif anti-coulées de boues

La première phase concernant le chemin des Thuyas ainsi que le chemin des Acacias est en voie de finalisation. Elle comprend l'installation d'un bassin tampon sur le terrain acquis par la commune rue

des Acacias. Notre cabinet d'expertise a pris contact avec celui du Sictou pour la jonction avec le réseau d'eaux pluviales qui doit être installé par le Sictou.

Pour la seconde phase des négociations seront engagées avec le propriétaire d'un terrain du chemin du Noyer et l'exploitant agricole de cette parcelle pour créer un autre bassin de rétention et permettre l'installation d'une protection à la hauteur de la rue de l'Ecole. En cas de refus une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) pourra être envisagée.

5. Adoption du règlement du cimetière

M. le Maire ainsi que les membres du conseil ont débattus sur différents articles du règlement du cimetière et de l'espace cinéraire. L'adoption définitive ainsi que la réactualisation des tarifs des concessions sera mise à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

6. Equipement informatique de l'école

En raison d'un projet de réorganisation pédagogique du RPI a été soulevée la question de la mise en place d'un équipement numérique à Hohfrankenheim. Ce projet a été abandonné mais le conseil estime qu'il faut poursuivre la politique de modernisation déjà engagée. Celle-ci pourrait se faire progressivement avec la mise à disposition prochaine par une autre école d'un tableau numérique sous forme de prêt.

13. Divers

Festivités du dimanche 14 juillet prochain : elles sont programmées à 11 h avec la distribution des waecke et la collation offerte aux habitants présents.

Fleurissement : le passage du jury est prévu le 2 juillet prochain,